



ENSEIGNANTS AU NIVEAU SECONDAIRE

CNP 41220

Préparent et enseignent des matières de formation générale, technique, spécialisée ou professionnelle dans des établissements d'enseignement secondaire, publics ou privés. Certains enseignants peuvent aussi occuper des postes de chef de département dans leur école.



Faits en bref du N.-B.

PERSPECTIVES DE TROIS ANS



Bonnes

POSSIBILITÉS D'EMPLOI DE TROIS ANS

294

SALAIRE HORAIRE MÉDIAN

37,98 \$

23,75 \$ 45,64 \$
FAIBLE HAUTE

NIVEAU DE SCOLARITÉ



Formation universitaire

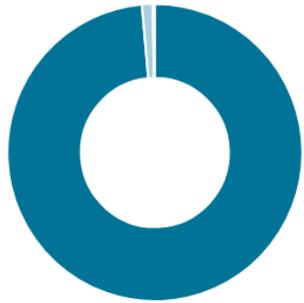
EMPLOYÉS

3 068

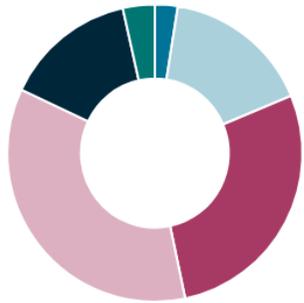
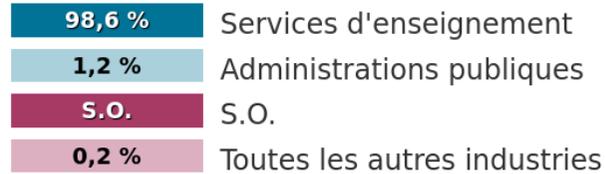
SALAIRE MOYEN

75 600 \$

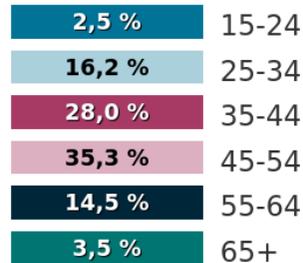
Les informations présentées sont basées sur des données concernant le Nouveau-Brunswick. Pour en savoir plus sur les données fournies, visitez www.emploisnb.ca/occupations.



EMPLOI SELON L'INDUSTRIE



EMPLOI SELON L'ÂGE



ÉGALEMENT CONNU SOUS LE NOM

- Bibliothécaire-Professeur/Bibliothécaire-Professeure Au Niveau Secondaire
- Enseignant/Enseignante En Adaptation Scolaire Au Niveau Secondaire
- Chef De Département Au Niveau Secondaire
- Orthopédagogue Au Niveau Secondaire
- Enseignant/Enseignante Au Niveau Secondaire
- Professeur Suppléant/Professeure Suppléante Au Niveau Secondaire

FONCTIONS PRINCIPALES:

Ce groupe exerce une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- préparer la matière à enseigner aux élèves conformément à un programme approuvé;
- enseigner aux élèves selon un plan méthodique comprenant des cours magistraux, des discussions, des présentations audiovisuelles, des études en laboratoire, en atelier et pratiques;
- distribuer et corriger les devoirs;
- préparer, administrer et corriger les examens;
- évaluer les progrès des élèves, cerner leurs besoins individuels et discuter de leurs résultats avec les parents et les autorités scolaires;
- préparer et mettre en oeuvre des programmes de rattrapage pour les élèves qui ont besoin d'un encadrement plus poussé;
- participer aux réunions du personnel, aux conférences éducatives et aux ateliers de formation destinés aux enseignants.